

**COMPTE-RENDU DE REUNION**  
**COMITE DE GESTION COMMUN**  
**de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de**  
**Plounerin » et du Site Natura 2000 « Etang du Moulin Neuf »**  
**Plounerin – le 28/03/2024**

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Bilan financier et opérationnel 2023 ;
- Démarche de qualité, environnementale et sociale en Réserve naturelle : l'exemple de l'insertion – association « Etudes et chantiers » ;
- Présentation du programme de recherche scientifique régional TOURBZH : « Tourbières et milieux oligotrophes associés du massif armoricain : lien entre état de conservation, fonctionnement et usages dans le cadre de l'adaptation aux changements globaux » – Université de Bretagne Occidentale ;
- Accompagnement et dynamique du réseau régional des Réserves naturelles régionales – Région Bretagne ;
- Programme d'actions et budget prévisionnel 2024.

**Le comité de gestion devait se dérouler sur le terrain sous la forme d'un parcours de 1.5km ponctué de 3 arrêts pour présenter quelques actions menées en 2023 et des projets prévus pour 2024. Les vents violents (supérieurs à 100 km/h) ont imposé d'annuler ces découvertes sur le terrain. Les échanges ont donc eu lieu dans la salle de Kerliziri. Ce compte-rendu reprend les principaux points ayant fait l'objet de décisions ou de discussions.**

**Les éléments présentés, la feuille de route de terrain et la feuille d'émarginement sont joints à ce compte-rendu.**

**Il est rappelé que le comité de gestion commun rassemble en un moment partagé le comité de pilotage du site Natura 2000 « Étang du Moulin Neuf » et le comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des "Landes, prairies et étangs de Plounerin".**

• **Introduction et présentation de la réunion**

L'ensemble des participants (20) se retrouve dans salle de Kerliziri.

**Patrick L'Héréec** (Maire de Plounerin et Président du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Etang du Moulin Neuf ») souhaite la bienvenue aux participants. **Gaby Cadiou** (Région Bretagne, Présidente du comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale des « Landes, prairies et étangs de Plounerin ») introduit la réunion et remercie l'ensemble des participant.e.s de leur venue.

Chacun des participant.e.s se présente puis **David Menanteau** (conservateur de la Réserve - Lannion-Trégor Communauté) précise que cette réunion « sur le terrain » est pensée comme un moment pour mettre en avant quelques aspects marquants dans la gestion du site. Il a été choisi cette année de parler plus précisément des habitats oligotrophes ouverts (gestion et connaissance), de la gestion qualitative des dépenses et des actions menées par la Région Bretagne pour accompagner le gestionnaire de la Réserve de Plounerin dans ses missions. Il est rappelé que tout autre point de discussion peut être ajouté à l'ordre du jour : la lecture du rapport d'activités (<https://bit.ly/CoGes24>) aura en effet peut-être soulevé des questions pour certains.



- **Compte-rendu du comité de gestion 2023**

Le compte-rendu du comité de gestion 2023 a été envoyé le 26 juillet 2023. Il n'a fait l'objet d'aucune remarque. Il est proposé à l'assemblée de le valider, ce qui est fait à l'unanimité.

- **Élection du Président du comité de pilotage du site Natura 2000 et de son opérateur**

Comme les mandats d'opérateur et de président du site Natura 2000 « Étang du Moulin Neuf » sont arrivés à terme, il est nécessaire d'en désigner des nouveaux.

Le collège des élus du site Natura 2000 s'est donc réuni juste avant ce comité de gestion pour procéder à ces désignations.

**Patrick L'Héréec** (maire de Plounérin) a été élu au titre de Président du COPIL et **Lannion-Trégor Communauté** à celui d'opérateur. Ces élections ont eu lieu à l'unanimité, pour une durée de 3 ans renouvelable.

- **La Région Bretagne, animateur du réseau des Réserves naturelles régionales**

**David Gobin** (*Région Bretagne*) présente au Comité de gestion la politique menée par la Région Bretagne sur les Réserves naturelles régionales :

- leurs fondements juridiques,
- leurs fonctionnements,
- leurs places dans la stratégie nationale des aires naturelles protégées.

La Région Bretagne a décidé de renforcer sa stratégie d'accompagnement des RNR à travers la création prochaine de 3 nouvelles RNR et une refonte de son accompagnement technique et financier en 2023. La Région a voté en juin 2023 la remise à plat des principes et modalités de soutien aux RNR à travers le nouveau cadre technique et financier qui intègre notamment une évolution de la grille financière de soutien aux RNR. Par exemple, l'aide est portée à 50 000 € par an pour la Réserve de Plounérin (40 000 € auparavant).

Il est également présenté les actions d'accompagnement technique (réseau des réserves bretonnes, élaboration de guides techniques...). La Région Bretagne porte également en partenariat étroit avec la DREAL une dynamique spécifique et collective qui mobilise plusieurs réserves naturelles autour de deux thèmes : l'adaptation au changement climatique et l'ancrage territorial. La Réserve de Plounérin pourrait participer au projet sur l'ancrage territorial, car cette démarche a du sens en fin de plan de gestion d'une Réserve naturelle (ce qui est le cas à Plounérin puisque le plan de gestion dure sur les années 2018-2024).

Pour terminer son intervention, David Gobin expose quelques campagnes d'informations et de communications qui sont menées sur et pour les Réserves naturelles régionales.

**Eric MADEC** (OFB) questionne sur l'opportunité de réaliser des actions de communication/promotion alors que certains sites sont déjà saturés en fréquentation.

**David Gobin** précise que les actions de communication présentées ne visent pas à amplifier ces phénomènes et qu'il nous faut être bien évidemment extrêmement vigilant sur les sites déjà soumis à forte pression touristique. Ces campagnes à l'initiative de la Région permettent surtout de faire découvrir et comprendre les actions portées par la Région en partenariat étroit avec les partenaires et communiquer sur l'objet des RNR. Si elles mettent également en valeur des espaces naturels, il est pris soin de les accompagner de messages de préconisations de bonnes pratiques. Le difficile compromis à trouver entre attractivité touristique et préservation des sites est réfléchi au niveau local.

**Gaëlle Leroi** (*Office de Tourisme Communautaire, Lannion-Trégor Communauté*) indique que les notions de complémentarité et de saisonnalité de l'offre touristique sont travaillées au sein de l'office de tourisme de Lannion-Trégor Communauté. L'office travaille notamment à des propositions pour la côte en « hors saison » et construit tout au long de l'année un argumentaire pour mettre en valeur les sites intérieurs. Par exemple, une action est en cours avec le service Patrimoine naturel de Lannion-Trégor Communauté sur une liste d'espèces animales à promouvoir pour montrer la richesse écologique des espaces naturels des terres.

- **Habitat oligotrophe ouvert : gestion et connaissance**

**David Menanteau** précise que ces milieux naturels constituent l'un des enjeux majeurs du site. Sur près de 15 ha, ils abritent une très grande biodiversité, comme le Damier de la Succise ou le Campagnol amphibie.

En 2023, 13 opérations ont été menées pour cet enjeu.

L'année 2023 a permis :

- de poursuivre l'entretien des prairies humides par fauche ou pâturage, par les agriculteurs ou par prestations commandées par Lannion-Trégor Communauté (environ 35 ha),
- de restaurer 1.44 hectares par arrachage d'arbres en traction animale,
- de rechercher des nouveaux partenariats « de pâturage ».

L'idée de la visite sur le terrain était d'illustrer ces opérations en parcourant la lande de l'Étang du Moulin Neuf : il y a été mené de la fauche (2022) et du dessouchage d'arbres en traction animale (2023). En 2024, une prestation d'éco-pâturage (5 moutons Ouessant) va être testée.

**Corentin Irien** présente la thèse qu'il mène : TOURBZH. Ce travail a pour objet d'étudier les tourbières et milieux oligotrophes associés du massif armoricain. Elle vise à répondre à la question suivante : « *L'état de conservation actuel et potentiel des tourbières et milieux tourbeux associés du Massif Armoricain contribue-t-il à répondre aux enjeux liés aux changements globaux ?* »

Le projet est porté par Laboratoire « Géoarchitecture. Territoires, Urbanisation, Biodiversité, Environnement » (Université de Bretagne Occidentale, Brest) avec le soutien financier de l'Europe (FEDER) de la Région et de la DREAL. Ces terrains d'études principaux seront les Réserves naturelles du Venec (29), de Glomel (22), du Cragou-Vergam (29) et de Plounérin.

En 2023, il a réalisé des relevés de végétations sur la Réserve. Il mènera en 2024 des prélèvements de sols et évaluera les services écosystémiques que ces milieux rendent au territoire.

L'assemblée se questionne sur l'âge (**Romain Veron- OFB**) et l'origine des tourbières (**Nadine Grison -propriétaire**).

Après avoir indiqué les conditions de création d'une tourbière, Corentin Irien précise qu'il ne pourra pas mener d'études sur l'origine et l'ancienneté des tourbières qu'il étudie dans le cadre de sa thèse. Cependant, il fait état de deux études (tourbière du Venec et de Langazel) qui ont datées ces milieux à plusieurs milliers d'années.

**David Gobin** questionne sur la contribution des résultats de ces travaux de recherche pour la Réserve de Plounérin.

**David Menanteau** explique qu'une partie des questions auxquelles va répondre M. Irien constitue des problématiques typiques d'un gestionnaire : vers quel état de référence dois-je mener la gestion ? sur quels indicateurs puis-je évaluer si l'habitat se rapproche d'un état de conservation optimal ? D'autre part, l'analyse des services écosystémiques rendus par les milieux tourbeux répond à des questions qui sont fréquemment posées par le grand public.

Enfin une Réserve naturelle régionale a dans ses missions celle d'être un lieu pour développer la connaissance scientifique, c'est pleinement ce que va réaliser Corentin Irien : il caractérisera les tourbières au-delà de la flore vasculaire, notamment par l'analyse des sphaignes.

Il est fait état de trois études menées ou en cours sur les mammifères :

- pour le Campagnol amphibie : **Romain Worme** (BTS Gestion Protection de la Nature et Animation – Morlaix) a participé à la mise en place d'un indicateur d'état de conservation des populations de la Réserve. Ce sont en fait trois sous-indicateurs qui ont été développés : la surface d'habitats favorable / le nombre de populations / la surface occupée par les populations.

Le pâturage est-il favorable au Campagnol amphibie ? **Franck Simmonet** (Groupe Mammalogique Breton) répond que si la présence d'animaux peut dégrader les galeries et donc faire déplacer une population, le pâturage permet de maintenir le milieu ouvert, ce qui est également nécessaire. La réponse ne peut donc être oui ou non et dépend de la surface d'habitats disponibles à l'échelle d'un



paysage. Il faut que l'espèce puisse s'adapter aux contraintes présentes aux différents moments de l'année.

- pour la Loutre d'Europe : une étude va être menée sur les années 2024 et 2025. Elle permettra de mieux connaître les populations présentes et leur régime alimentaire. Pour cela, les techniques offertes par la génétique vont être utilisées. Des épreintes (=les fèces des loutres) vont être prélevées et envoyées pour analyse.

- pour les micromammifères : **Franck Simonnet** détaille des techniques testées pour détecter la présence de ces espèces. La Réserve joue ici pleinement son rôle de site régional d'expérimentation. Suivant les techniques (plaques abris, pièges-photos...) les résultats sont plus ou moins probants mais c'est précisément cet enseignement qui est recherché pour décliner les plus pertinentes à l'échelle bretonne. Les prospections ont permis de prendre en photo une Crocidure leucode vivante (Musaraigne) : une première en Bretagne.



#### • Démarche de qualité environnementale et sociale en Réserve naturelle

Sur toute opération qui justifie d'une intervention extérieure, le choix des prestataires par le gestionnaire de la RNR est réalisé à Plounérin dans le souci du développement local (près de 50% des dépenses de la RNR sont réalisées avec des prestataires situés à moins de 5 km de la réserve, soit près de 43 000 € par an) et de favoriser les démarches de qualité environnementale et sociale. Il est présenté l'exemple de l'association Etudes et Chantiers (**Alexandre Delaunay, Pierre Hugnet et Gwenaëlla Toudic**). L'association est l'un des principaux partenaires pour le site. Il est rappelé la diversité des missions menées (entretien des chemins de randonnée, création de passerelle, installation de sentiers d'interprétation, entretien du bocage...) ainsi que la qualité et la réactivité avec lesquelles elles sont menées. Cette réactivité a été particulièrement appréciée suite à la tempête Ciaran. Pour Etudes et Chantiers, le site joue pleinement son rôle de lieu favorisant l'insertion du public accompagné : la diversité des tâches permet d'acquérir des compétences variées, les travaux sont vécus comme ayant du sens à Plounérin et le partenariat de long cours permet de suivre dans le temps les effets des travaux réalisés.

Ce sont des équipes de 6 à 9 personnes qui sont accompagnées par des encadrants techniques et sociaux d'Études et Chantiers. Le taux de « sortie positive » (CDD, formation...) est jugé bon (entre un tiers et la moitié). Le public concerné est principalement des personnes sans emploi depuis plus de 2 ans, des travailleurs handicapés ou (plus rarement) sous mesure de justice.



### • Bilans technique et financier 2023 - budget prévisionnel 2024 et opérations prévues

40 opérations différentes ont été réalisées en 2023. Il est notamment rappelé :

- la traduction d'outils de communication en breton : la Réserve a été récompensée par une troisième place au Prizioù 2024 pour cette action,
- l'accueil des classes enseignants le breton : une sortie nature a été prise en charge financièrement par la Réserve pour chacune de ces classes,
- l'avancé de la connaissance sur les papillons de nuit des saulaies,
- le suivi de l'installation de la Lindernie douteuse (espèce exotique envahissante découverte en 2023),
- le suivi sur l'Engoulevent d'Europe et l'observation d'une Courtilière,
- la tenue du second Conseil Scientifique et technique commun aux RN landicoles de Bretagne auquel la RNR de Plounérin participe.

**Gaby Cadiou** soumet au vote les bilans technique et financier 2023. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2024 est également présenté à l'assemblée. Il est marqué par une augmentation des dépenses rendue possible grâce au soutien complémentaire de la Région Bretagne (aide exceptionnelle liée à la tempête Ciaran) et de l'Etat (aide du Fonds Vert pour les années 2024 et 2025).

Le plan de gestion arrive à son terme (2024). Il est nécessaire de prévoir une évaluation du travail mené, une demande de renouvellement de classement et l'écriture du futur plan de gestion. Ce travail demandera environ 2 ans de travail (2025 et 2026).

L'année 2024 permettra de réfléchir aux moyens pour mener ces actions et notamment la possible nécessité d'une embauche supplémentaire.

Le programme d'actions 2024 et le budget prévisionnel sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Fin de la réunion.